

Le Médanais



**Conseil Municipal Enfants
2023-2024**



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, la Bretagne a subi la tempête Ciaran. Bilan provisoire : 3 morts, près d'une cinquantaine de blessés, des arbres et des toitures arrachées. Pour la première fois depuis longtemps, les prévisions météorologiques étaient justes. Ce progrès a sans doute permis d'éviter le pire.

Les dégâts sont considérables, et à certains endroits, il faudra du temps pour la reconstruction et la réparation. A cela, une panne de courant importante a plongé dans le noir plus de 325 000 foyers en Bretagne pendant plusieurs jours.

A Plédran, comme ailleurs, impossible de lancer les interventions la nuit tellement les vents étaient forts. Il a donc fallu attendre le levée du jour pour constater l'étendue des dégâts. Quelques toitures de hangars arrachées, des portails abîmés ou des objets dans les jardins emportés, telles ont été les sujets auxquels vous avez été confrontés aux premières heures de la journée.

De notre côté, nous avons dû recenser les routes encombrées sur l'ensemble du territoire afin de libérer les voies grâce à nos équipes techniques. Priorité est donnée dans ces cas-là à la protection de la population.

Je veux souligner encore l'incroyable vague de soutien sur le terrain des agriculteurs et des particuliers qui n'ont pas hésité à prêter main forte aux agents. Une solidarité allant jusqu'à jouer le jeu de nous informer sur le mur Facebook de la Ville des lieux bloqués pour guider l'organisation de nos actions.

Et puis nous avons eu à gérer vos messages concernant les longues coupures de courant. Nous n'avions malheureusement pas la main pour faire plus vite. Les équipes d'ENEDIS ont eu fort à faire pour rétablir les choses devant l'ampleur de la tâche. C'est l'une des rares choses que nous ne maîtrisons pas lors de cette tempête exceptionnelle.

Enfin, notre bois communal n'a pas été épargné. Lors de l'inspection, nous avons été submergés par l'émotion de voir le parcours de marche quasi effacé à certains endroits, et jonché d'arbres couchés ou prêts à tomber. L'ONF doit venir expertiser toutes les parcelles afin d'en évaluer la dangerosité pour les promeneurs. En attendant, le Préfet a signé un arrêté de fermeture de tous les massifs forestiers dans les Côtes d'Armor, jusqu'à nouvel ordre.

Pour conclure, en dépit des habituels comportements et commentaires publics odieux de certains sur les réseaux sociaux, je veux rappeler ici les actions de prévention pour la sécurité de tous, et l'engagement des élus, agents techniques, administratifs, agents de police municipale, tous soucieux de votre sécurité, et à quel point nous déployons des moyens qui sont les nôtres pour faire face à une situation exceptionnelle.

Je veux aussi retenir et saluer l'écrasante majorité de Plédranaises et de Plédranais qui ont été solidaires de nos équipes, de leurs voisins, de leurs amis. Soyez fiers de vous. C'est grâce à vous et pour vous que nous restons mobilisés.

Je vous souhaite un bon mois de novembre

Stéphane Briend, Maire

NOUS REGRETTONS LES INCONVÉNIENTS LIÉS À LA DISTRIBUTION DES NUMÉROS PRÉCÉDENTS DU PLÉDRANAIS. À PARTIR DE NOVEMBRE, LA DISTRIBUTION REPREND SON COURS HABITUEL.

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledbran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Marina Rouault et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledbran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel : mairie@pledbran.bzh

☐ **Plédranais de décembre 2023**

au plus tard le **mercredi 22 novembre** dernier délai.
Distribution à partir du 19 décembre

☐ **Plédranais de janvier 2024**

au plus tard le **mercredi 20 décembre** dernier délai.
Distribution à partir du 16 janvier

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 31 octobre 2023

CULTURE

LISONS 2032

La loi Robert du 21/12/2021 donne pour la première fois un cadre législatif aux bibliothèques dans le code du patrimoine. Après en avoir délibéré, le CM décide :

- D'APPROUVER le schéma de développement de la lecture publique à l'échelle de SBAA-Lisons 2032

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENFANCE/JEUNESSE

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024 - 2028

La CTG constitue un cadre de coopération entre les communes, SBAA et la CAF visant la construction et l'entretien des dynamiques territoriales de services aux familles.

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- D'APPROUVER La Convention Territoriale Globale.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

OBLIGATION D'INSTRUCTION - ÉVITEMENT SCOLAIRE

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant entre 3 et 16 ans. Le Maire est dans l'obligation de veiller à cette instruction.

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- D'AUTORISER le Maire à signer la convention tripartite commune à la MSA et à la CAF

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CONVENTION REPARTITION CHARGES FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE L'AGGLOMERATION BRIOCHINE.

Six communes de l'agglomération briochine de plus de 5 000 habitants cofinancent le fonctionnement du Centre médico-scolaire.

Pour la Ville de Plédran, la participation financière est donc de 3 397,86 €.

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- D'AUTORISER le Maire à signer la convention de répartition des charges de fonctionnement du centre médico-scolaire.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Une délégation d'élus se rendra au congrès des Maires de France qui se tiendra à Paris, du 21 au 24 novembre prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ACCORDER un mandat spécial à : M. Josse et Mme Haicault pour se rendre au Congrès des Maires.

• DE PRECISER, qu'à titre d'exemplarité, les frais de séjour et transports seront remboursés aux intéressés forfaitairement.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

URBANISME

PLUI - DÉBAT SUR LA DEUXIÈME VERSION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le PLUi instaure des règles d'aménagement et de construction à l'échelle de la parcelle, en compatibilité avec le SCOT du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc. Le PADD est la clef de voûte du dossier de PLU.

Le Conseil Municipal

- A DÉBATTU des orientations générales du PADD proposées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- PREND ACTE de la tenue du débat.
- PRÉCISE que le présent procès-verbal sera transmis à Saint-Brieuc Armor Agglomération

Ne donne pas lieu à un vote

FONCIER

ACQUISITION BIENS VACANTS SANS MAÎTRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'EXERCER ses droits en application des dispositions de l'article 713 du Code Civil.
- DE DRESSER un procès-verbal, affiché en mairie et sur le site, constatant la prise de possession des parcelles C 811 et C 814.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RÉGULARISATION EMPRISES DE VOIRIE - INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER l'intégration des parcelles AB644, B1150, B2186 dans le domaine public communal

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

ÉCHANGE PARCELLAIRE « LA SALLE » AVEC LES CONSORTS GICQUEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'ABROGER la délibération n°2019-04-URBA 1
- D'ACCEPTER qu'un échange sans soulte soit opéré entre la Commune et les Consorts GICQUEL,
- DE CEDER aux Consorts GICQUEL, la parcelle E 1500 en échange de la parcelle 1947 que les Consorts s'engagent à céder à la Commune.
- DE DIRE que les frais d'acte sont pris en charge pour moitié par chaque partie

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE B N° 2144 « RUE DES BRUYÈRES »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER le Maire à céder la parcelle B 2144 à Mme Leslie VALON ép. SZOTS aux conditions précitées,
- DE DESIGNER Me GOGNIAT, notaire à St Donat Sur l'Herbasse (26), pour l'établissement de l'acte de cession,

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES TECHNIQUES

S.D.E. DÉPLACEMENT D'UN CANDÉLABRE - RUE DES LILAS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER le projet de déplacement du mât L 648, rue des Lilas, présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 1 853.28 € TTC.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉPLACEMENT D'UN CANDÉLABRE - FRAIS M. COLOMBIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE FACTURER à M. Cyrille COLOMBIER, le déplacement du mât précité.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

D.G.F. - LONGUEUR DE VOIRIE CLASSÉE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - ACTUALISATION.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER l'intégration des nouvelles précitées dans le tableau de classement de la voirie communale,
- D'ARRÊTER la nouvelle longueur de la voirie communale à 117.769 km,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie pour la revalorisation de la DGF.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés

RESSOURCES HUMAINES

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL MAISON FRANCE SERVICES

Après en avoir délibéré, le CM décide :

- D'APPROUVER la convention et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec effet au 1^{er} août 2023 pour une durée d'un an.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés,

OCTOBRE 2023

Permis de construire

- > BRIEND Anthony, 1 rue du Vieux Bel Air, Démolition du garage et une partie de l'atelier. Aménagement des combles existants
- > MORCET/HERVE, Le Bas Madray, Construction d'une liaison couverte non fermée entre l'annexe et le garage. Construction d'un local technique piscine et d'un auvent

Déclarations préalables

- > JOUBIN Philippe, 7 bis rue du Paradis, Pose d'une clôture en aluminium sur muret existant
- > DE ROSSI Francisco, 4 rue Théodore Botrel, Construction d'un mur de clôture
- > QUIGNARD Monique, Rue de la Ville Guinray, Détachement d'un lot à bâtir
- > ROTH Nicolas, 18 allée des Cormorans, Modification d'ouvertures et pose d'un portail

- > SAS WORLDSUN, 38 Le Beaumendard, Installation de 4 panneaux photovoltaïques
- > SARL KAMESS HABITAT, 66 Piruit, Pose de 6 panneaux photovoltaïques
- > GAUTIER Hermann, 1 rue du Buchon, Remplacement d'une fenêtre et d'une porte fenêtre par une baie vitrée 3 vantaux
- > GAUTIER Hermann, 1 rue du Buchon, Edification d'une clôture + portillon poteaux bois (10x10)
- > MORCEL Marie-Noëlle, 19 rue du Haut Chemin, Remplacement porte existante – dimensions inchangées



Etat Civil

Naissances

- LECHEVESTRIER Lúcia, 1 allée des Bernaches
- ALLAIN Milo, 25 bis rue du Haut Chemin
- GEORGES Naoline, 7 allée de Picardie
- GLATRE Emy, 17 rue Henri-Matisse
- PACAUD Basile, 12 impasse des Champs
- ROCABOY Noah, 9 rue du Val

Décès

- LE MASLE René, 88 ans, 10 rue Bel Orient
- CHAPIN Marie née GUINARD, 86 ans, 10 rue Bel Orient
- BLANCHARD Pascal, 59 ans, 29 bis rue du Menhir
- LE COQ Yvon, 83 ans, 10 rue Bel Orient
- SAUVADET Renée née LAMBERT, 85 ans, 3 rue Roger Vercel
- MAHÉ Gilbert, 77 ans, 53 rue de Gourouan



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Petite annonce

■ Vends Camping-car de marque Chausson Jumper Citroën 2,8l. 146 000 KM. 4 pneus neufs, courroie distribution changée et freins avant refaits.
Tél. : 02 96 42 20 62
ou 06 20 28 00 93

INFOS

HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence): 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier**: ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi: 13h30-17h30 et mercredi, vendredi: 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque**: Tél. 02 96 64 35 35
Lundi: 15h-18h, mercredi: 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi: 16h30-19h, samedi: 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22
Lundi, mercredi: 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi: 8h45 à 12h
Permanence de Mme le Moual: mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**:
Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général pour l'administration
Direction du service national et de la jeunesse – CSNJ BREST

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- En Mairie :**
- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMENAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre [espace majdc.fr](http://espace.majdc.fr)
2. Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. Contacter le Centre du service national et de la jeunesse de BREST

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30



Services Techniques

Les Brèves

Les travaux réalisés par les agents des services techniques

- Les peintures des WC publics du Bourg sont en cours de rénovation.
- Le service Espaces Verts a procédé au nettoyage du cimetière et à la mise en place des chrysanthèmes pour la Toussaint.
- Les massifs ont été préparés et les plantations d'automne réalisées.
- Les travaux d'enlèvement et de terrassement de la structure 6-12 ans, au niveau de l'aire de jeux du bois, ont été réalisés en régie municipale.



- L'entreprise Kompan a procédé à la pose du nouveau jeu. La mise en place des copeaux sera faite par les services techniques municipaux



Les travaux des entreprises

- Les travaux de ravalement et d'étanchéité ont débuté sur la salle Horizon.

Les entreprises Armor Peinture, 5^e Façade et Le Marchand interviendront jusqu'en décembre.



- **L'entreprise BTR** a procédé au changement des chéneaux de la salle de tennis.



- Des travaux de maçonnerie de pierre de taille et de renforcement des piliers du monument aux Morts ont été réalisés par **l'entreprise Le Moullec**.

Données du radar pédagogique :

> Rue des Ecoles :

- Limitation **20 km/h**
- Nombre de véhicules entrants : 43 635
- Vitesse moyenne sens entrant : 29.07 km/h



> Rue Roger Vercel :

- Sens descendant
- Limitation **30 km/h**
- Nombre de véhicules entrants : 13 735
- Nombre de véhicules sortants : 12 556
- Vitesse moyenne sens entrant : 30.74 km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 29.62 km/h

La ville de Plédran recherche

**Animateur / Animatrice
pour ses Accueils de Loisirs
été 2024**

Titulaire ou stagiaire BAFA

Si vous êtes intéressé(e) pour animer au sein d'un accueil de Loisirs en juillet ou en août 2024, merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à
Monsieur Le Maire
avant le mercredi 31 janvier prochain.

Démonstration de la borne tactile

Démonstration sur l'utilisation de
la borne tactile,
samedi 9 décembre de 11h à 12h à la mairie.

Cet outil est consultable à
tout moment pour trouver
les informations municipales
mais également pour
consulter l'affichage légal.



Appel à candidature

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les bénévoles investis dans la cause du sport, de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse au titre des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, de la Vie associative et des Sports. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Remise conjointement par le Préfet et le directeur académique des services de l'Éducation nationale, cette médaille récompense l'investissement personnel et bénévole en faveur du tissu associatif local.

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

Quelles sont les conditions requises ?

Un bénévole peut être proposé s'il est majeur, domicilié dans le département des Côtes-d'Armor (médaille de niveau départe-

temental) et engagé bénévolement dans le milieu sportif ou associatif départemental.

Pour chaque médaille, une durée d'engagement est requise :

- **Médaille de Bronze** : justifier de 6 ans minimum d'engagement associatif
- **Médaille d'Argent** : être titulaire de la médaille de bronze depuis au moins 4 ans, ce qui correspond à 10 ans de services au minimum
- **Médaille d'Or** : être titulaire de la médaille d'argent depuis au moins 5 ans, ce qui correspond à 15 ans de services au minimum.

Vous êtes invité(e) à diffuser largement ce message pour permettre la mise en valeur des habitants de vos territoires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Sylvie DOMÉON (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports inspection académique des Côtes d'Armor) au 02.96.75.90.20. ou à l'adresse suivante : sylvie.domeon@ac-rennes.fr ou ce.sdjes22@ac-rennes.fr.



Cérémonie du 5 décembre

A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,

Stéphane Briend, Maire,

Et le Conseil Municipal de Plédran,

Vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le

Mardi 5 décembre 2023 à 11h, au monument aux Morts

rendez-vous devant la mairie à 10h30

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie
(salle du Conseil Municipal)

Ecole des mousses

Pour information :

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses est pour ceux qui ont envie de s'engager tôt dans la marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

Une année scolaire hors du commun

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

LES+ :

- Scolarité gratuite et hors du commun,
- Scolarité à Brest,
- Sous statut militaire,
- Port de l'uniforme,
- Nourris et logés gratuitement (internat),
- Billets de train à tarif préférentiel,
- Rémunération mensuelle d'environ 80 € net de septembre à décembre, puis 250 € à compter du mois de janvier



Conditions pour postuler :

- Niveau d'études : 3^e ou 2nde
- Être de nationalité française
- Âge : de 16 à moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée
- Être physiquement et médicalement apte
- Savoir nager
- Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).

Renseignements auprès du Cirfa de Saint-Brieuc
02 96 01 58 19

cirfa-marine-saint-brieuc.sec.fct@intradef.gouv.fr

les aventures de Gwinver <<<



Gwinver à la découverte du Mexique

Le Mexique est un pays d'Amérique du Nord (126 millions d'habitants) riche en diversité culturelle et naturelle. De l'effervescence de Mexico City à la beauté historique de Puebla (6.5 millions d'habitants), le pays offre une variété incroyable. Puebla est célèbre pour son architecture coloniale bien préservée et sa cuisine épicée, tandis que Tulum, sur la côte est, séduit par ses plages de sable blanc et ses ruines mayas en bord de mer. Le Mexique est un mélange captivant de passé et de présent, de traditions et de modernité, le tout sous un soleil radieux.

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Conseil Municipal Enfants

Le Conseil Municipal Enfants est constitué de membres, tous titulaires. Il est composé d'enfants scolarisés en CM1 et CM2, dans toutes les écoles de Plédran.

C'est une assemblée de propositions qui soumet ses souhaits à la municipalité. Il s'interdit toute prise de position politique, religieuse ou communautaire et a pour but d'être un lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif où chacun s'écoute et respecte les opinions de tous les participants. C'est de l'initiation à la Citoyenneté.

Il apporte aux jeunes élus une connaissance de la vie communale et de ses institutions et développe l'expression des jeunes, les relations intergénérationnelles et favorise le dialogue entre les citoyens tout en gardant à l'esprit de défendre les valeurs de notre République :

la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

La mission du CME

Le CME est source de propositions concernant l'aménagement, l'amélioration du territoire et de la vie locale.

Les jeunes conseillers travaillent ensemble, rapportent les souhaits des autres jeunes de la commune et font part aux autres membres de toutes idées ou problèmes dont ils ont connaissance. Durant leur mandat, ils découvrent aussi le fonctionnement de la mairie et apprennent à débattre pour prendre des décisions communes. Après la rentrée des classes, Pierre, notre animateur, passe dans les classes de CM1, afin d'expliquer le rôle d'un enfant élu et le processus pour devenir candidat.

Que doit-on faire pour devenir élu conseiller ?

Pour cela il faut :

- ✓ Déposer sa candidature
- ✓ Préparer sa profession de foi en s'aidant des envies, des idées et des besoins des camarades de classes.
- ✓ Préparer son affiche électorale.

Jour du vote

Les élèves de CM1 des écoles du bourg vont voter à la Maison des Associations pour élire leurs représentants et ceux de l'école des Coteaux votent dans leur restaurant scolaire.



Les élections se déroulent comme les élections d'adultes. Après avoir pris une enveloppe, un ou des bulletins, les élèves vont dans l'isoloir avant de déposer leur enveloppe dans l'urne et signer le registre d'émargement. Arrive enfin le grand moment tant angoissant pour tous les candidats... le dépouillement !

Mise en place du CME



Le 20 octobre dernier, la Cérémonie très officielle de la mise en place de Conseil Municipal des enfants, par Mr Le Maire, est un moment très solennel. Elus, enfants, enseignants, parents, grands-parents, sœurs et frères sont présents et fiers d'assister à la remise de l'écharpe tricolore. Des journalistes sont aussi présents pour immortaliser ce moment dans la presse. Pendant que les jeunes élus participent à une visite guidée de la Mairie par Mr Le Maire, les familles profitent du pot offert par la Mairie.

Un grand merci aux enseignants pour le travail mené en amont, pour l'attention et pour le temps accordé en classe. Sans vous oublier, vous les Parents, pour votre disponibilité, votre écoute et votre persévérance à les encourager à vraiment s'investir pour notre commune.



Cette année ils seront donc 18 à composer ce conseil. De belles choses ont été réalisées les années passées et nous allons poursuivre ces actions comme...

→ Participations aux différentes commémorations,
Un merci particulier à Gilles qui intègre à chaque fois nos jeunes élus pour les levers du drapeau, les déposes de gerbes, les lectures, les collectes pour l'association « les bleuets ».



→ Replantation d'arbres dans la commune dans le cadre du projet « Chaque mois de naissances : un arbre planté. » Nous ferons, le samedi matin 25 novembre prochain, nos premières plantations en présence des familles et de leur(s) bébé(s) pour l'année 2022.

→ Nous allons recréer le lien intergénérationnel, avec nos anciens de l'Ehpad.

→ Matinée citoyenne, afin de ramasser les détritres dans divers endroits de notre commune.

→ Visite du conseil départemental.

→ Sans oublier, les ventes de notre mascotte Gwinver, qui pour rappel, est un projet qui a vu le jour fin 2018 avec le Conseil Municipal Enfants de l'époque accompagné par Jean-Christophe Balan, illustrateur à Ploufragan qui a dessiné l'écureuil. Les Plédranais ont été consultés pour trouver un prénom à la



mascotte. L'argent récolté lors des différentes opérations permet de mener des actions, comme remettre un chèque à une association. Le CME, a choisi, en 2022, l'association Petits Princes, association permettant de réaliser le rêve d'enfants malades, ainsi qu'à l'association HANDI'CHIENS, association permettant à des familles concernées par le handicap d'acquérir un chien.



De belles choses en effet et nous comptons sur ce CME 2023-2024 pour être porteur de nouveaux projets !

Pour les aider ils seront accompagnés d'Octavie Morin, Conseillère Déléguée en charge du CME et de la démocratie participative, de Josy Collet, Conseillère Municipale et de Pierre Sagory, animateur référent CME.



Le CME sera un véritable lieu d'échanges et d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif, nous nous réunissons tous les 15 jours et ce à partir du 10 novembre prochain, dans la salle du Conseil Municipal. En début d'année, nous faisons le point des idées de chacun afin de retenir un ou deux sujets... fils conducteurs sur lesquels nous travaillerons pendant nos séances.

Le Marché de Noël

Grand rendez-vous shopping de fin d'année, le traditionnel et populaire marché de Noël ouvre ses portes les 2 et 3 décembre.

Marché de Noël
Salle Horizon

2 DÉCEMBRE 2023 DE 10H À 19H
3 DÉCEMBRE 2023 DE 10H À 18H

Nombreux exposants
Sculptures ballons par M. HOPLABULLE
Vin chaud et bière de Noël
Stand de barbe à papa (après-midi)
Buvette tenue par l'Association Musicale de Plédran
Visite du Père Noël et tours de calèche
de 11h à 12h et de 16h à 17h

 Organisé par la Ville de Plédran
ENTRÉE LIBRE



Horizon
PLEDRAN

**La salle Horizon sera fermée
du 26/12/2023 au 02/01/2024**

**Pôle Enfance et Famille**

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr 

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par foyer.

Programmation à venir

>>> Mercredi 15 novembre : Repas partagé

Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine

Tarif invités : 6€/adulte et 3€/enfant

RDV à 12h30 à Mosaik

>>> Mercredi 22 novembre : Un temps pour soi

Animé par une socio-esthéticienne

Tarif : 10€

De 18h30 à 20h30 à Mosaik

>>> Mercredi 29 novembre : Visite du centre de tri

Découvrez le cycle de vie de vos déchets

Gratuit

De 14h à 16h

>>> Mercredi 6 décembre : Royal Kids

Parc de jeux et d'aventure pour les enfants de 0 à 12 ans

Tarif : 3€ pour les enfants de moins de 4 ans, 4€ pour les enfants de 4 à 12 ans

>>> **Jeudi 30 novembre à 20h**, Mosaik vous propose une soirée échanges avec Louis BOCQUENOT psychologue, sur « comment accompagner au mieux son enfant lors d'une rupture parentale ? »

Soirée gratuite

Inscription : mosaik22@orange.fr ou au 02.96.42.24.70

PRÉSENTÉ PAR
Louis BOCQUENOT Psychologue

PROPOSÉ PAR
mosaik



SOIRÉES ECHANGES

► Comment accompagner au mieux son enfant lors de l'épreuve d'un Deuil ?
Jeudi 19 Octobre à 20h à Mosaik

► Comment accompagner au mieux son enfant lors d'une rupture parentale ?
Jeudi 30 novembre à 20h à Mosaik

>>> **Samedi 25 novembre**, venez faire de bonnes affaires à la bourse aux jouets ! Jouets, articles de puériculture, vêtements pour enfants et bien d'autres... Rendez-vous dans le Hall d'Horizon de 9h à 13h. Entrée gratuite, buvette et sandwich sur place.

BOURSE AUX JOUETS

PUÉRICULTURE - VÊTEMENTS



EXPOSANTS : 46 LA TABLE
RÉSERVATIONS : 02.96.42.24.70

25 SAMEDI NOVEMBRE	DE 9H À 13H
	• ENTRÉE GRATUITE • BUVETTE • SANDWICHS

mosaik HALL D'HORIZON - PLÉDRAN 

La Jeunesse fait son Show : 10 ans déjà !

L'association plédranaise Armoric'Scène donne le coup d'envoi de la 10^{ème} édition anniversaire du festival « La jeunesse fait son show ! ».

L'événement aura lieu sur 2 jours, le samedi 16 décembre à 20h30, ainsi que le dimanche 17 décembre à 15h à la salle de spectacle Horizon.

Un festival unique, comme l'explique Gilles Darcel, le président de l'association : « C'est devenu incontournable pour les Plédranais et les Costarmoricains. Depuis 2013, 500 artistes ont foulé cette scène et près de 9000 spectateurs ont assisté aux spectacles ! »

Un spectacle qui demande préparation et logistique, avec une trentaine de bénévoles. « Et ainsi mettre en lumière les étoiles montantes de la région. »

Pour cette édition anniversaire, les spectateurs retrouveront un best-of des plus beaux numéros passés sur la scène Horizon depuis 2013 ! « Nous avons souhaité faire revenir des jeunes artistes venus de toute la France qui ont marqué le public. La sélection a été compliquée

étant donné le nombre de possibilités, mais nul doute que ce spectacle et ses nombreuses surprises marqueront à merveille les 10 ans du festival ! » souligne Alexandre Fourchon, directeur artistique et présentateur du festival.

La billetterie ouvre début novembre, mais comme chaque année, les 800 places s'envoleront rapidement... Alors ne tardez pas !

La Jeunesse fait son Show !
10^{ème} édition Anniversaire
Samedi 16 décembre à 20h30
Dimanche 17 décembre à 15h
15€ Adultes / 5€ enfants (-12ans)

Points de Vente :

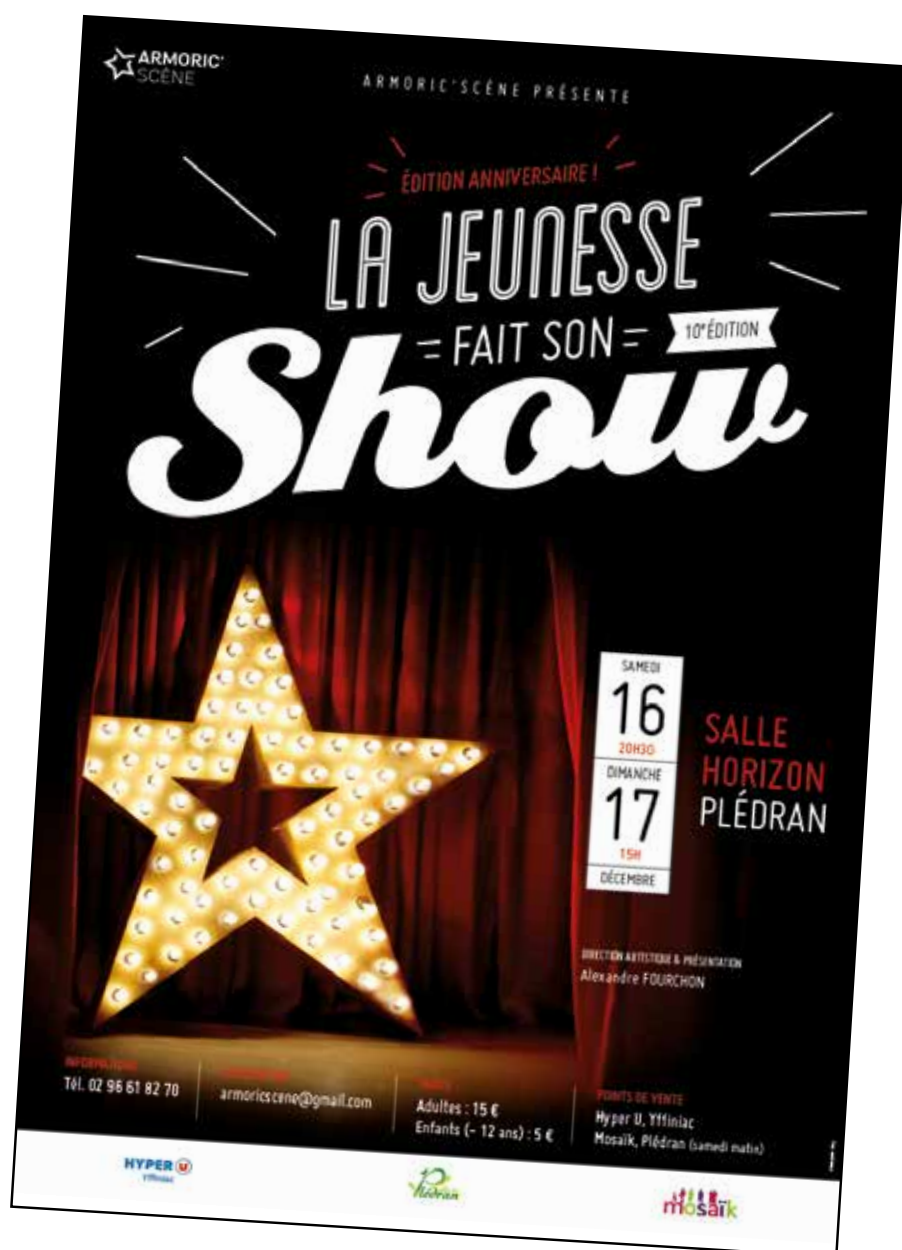
Hyper U, Yffiniac (Tous les jours)
Mosaïk, Plédran (Samedi Matin)

Réservations :

armoricscene@gmail.com

Informations :

02 96 61 82 70



La lettre au Père Noël

A l'approche de Noël, c'est le moment pour vos enfants d'envoyer leur liste de cadeaux au bonhomme à la barbe blanche. Afin de connaître les jouets qui sauront leur faire plaisir, proposez-leur d'écrire une jolie lettre au Père Noël.



Vivons la Magie de Noël à Plédran

❄️ Du 27 Novembre au 17 Décembre ❄️

Noël approche et les latins sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la ville de Plédran à revêtir ses habits de lumière.

Les enfants, vous pourrez de nouveau déposer votre courrier pour le père Noël dans l'une des 3 boîtes aux lettres disposées dans la commune et également participer au concours « Dessine le Noël de Guinver » en joignant votre dessin à votre courrier.

Les mères Noël : Céline, Cécile, Evelyne et Sandra se chargeront de l'envoi des courriers au Pôle Nord et de transmettre vos beaux dessins au jury, qui sera cette année l'Association Amitié Loisirs.

Il y aura 2 gagnants par niveau. Tous les enfants plédraçais, de la maternelle au CM2, scolarisés ou non à Plédran peuvent participer !

Nouveauté ! Tous ceux qui auront participé au concours participeront également au tirage au sort qui permettra de gagner la grande peluche Guinver.

Tu pourras trouver les boîtes aux lettres devant :

- Ecole des Côteaux
- Ecole maternelle St Maurice
- Groupe scolaire Letonturier
- Et pendant le marché de Noël à la salle HORIZON



*Et surtout !
Pense à inscrire ta classe, ton nom, ton prénom et ton adresse.*

Que la magie de Noël opère au travers de vos plus belles œuvres !

Coupon-réponse à retourner avec ton courrier et ton dessin

Nom, prénom :

Classe : Nom de l'école :

Adresse postale :

Téléphone : Mail :

Matinée citoyenne

Samedi 30 septembre se déroulait la matinée citoyenne organisée par la ville de Plédran.

30 kgs de déchets ont été récupérés aux alentours des différents bâtiments publics, écoles, lotissements et centre-ville notamment. Une douzaine de volontaires s'était mobilisé et le Conseil Municipal enfants était associé à cette action de sensibilisation. « Globalement, la ville est propre, c'est rassurant, mais c'est aussi à cause de nombreuses incivilités que nous récupérons autant de déchets » déclare un des participants. L'occasion de rappeler le bon sens et le respect de l'environnement aux administrés et leur préciser que la ville dispose de nombreux points de poubelles publiques.



Championnats de France de l'Avenir 2023

La municipalité tenait à remercier bien sincèrement Alexandre Fourchon, magicien plédranais pour la qualité des spectacles proposés du 2 au 5 août dernier en marge des compétitions cyclistes relatives dans le bulletin municipal d'octobre.

Ces animations ont été appréciées par le public.

Bravo Alexandre !



Alexandre Fourchon,
directeur artistique
des soirées





L'arrivée victorieuse de Esteban Foucher (UC Nantes Atlantique)

Flèche Plédranaise 2023

Encore un succès sportif et populaire remarquable lors de la 40^{ème} Flèche Plédranaise qui s'est déroulée sous le soleil le dimanche 17 septembre dernier.

A l'arrivée, le public, toujours nombreux aux abords de la célèbre côte de Magenta a pu apprécier la magnifique victoire de Esteban Foucher (UC Nantes Atlantique) devant Johan Chardon (Comité Départemental de Vendée) et Diego Charteau (Aizenay Vélos Sports).

Un grand bravo à Marie-Ange Bourseul le nouveau président du comité des fêtes et l'ensemble des bénévoles pour la parfaite organisation de cet événement ainsi qu'aux services techniques de la ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation du site d'arrivée. N'oublions pas non plus de remercier l'ensemble des partenaires toujours fidèles à ce grand rendez-vous cycliste de fin d'été, une des plus belles épreuves de la région Briochine. Vivement 2024 pour la 41^{ème} édition !

Soirée anniversaire du comité des fêtes

Le samedi 23 septembre à la salle Horizon, le comité des fêtes s'était mis sur son 31 pour accueillir l'ensemble des bénévoles et partenaires de la Flèche Plédranaise.

L'occasion aussi de fêter les 40 ans de cette course cycliste renommée. Les convives ont particulièrement apprécié le repas délicieusement préparé par "les saveurs de Plédran" et l'animation musicale par l'orchestre A4. Cette soirée marquait aussi le passage de relai entre Michel Mahe, initiateur de la Flèche, président sortant et Marie-Ange Bourseul son successeur. André Landin, trésorier, leur a réservé un accueil chaleureux ponctué d'applaudissements au moment de souffler les traditionnelles bougies. Ensuite, une ambiance amicale et chaleureuse au rythme de la danse a conclu une soirée parfaitement réussie. Bon vent au comité des fêtes et rendez-vous dans 10 ans pour fêter le 50^{ème} anniversaire !



Michel Mahe, André Landin et Marie Ange Bourseul au moment de souffler les bougies !

Réveillon du nouvel an

organisé par le Secours Catholique et les Scouts de Notre-Dame du Leff

**Le 31 décembre, à Plédran - salle Louis Guilloux
Un réveillon du nouvel an contre la solitude**

Chacun est invité et peut inviter... Chacun participe selon ses moyens.

Le Secours Catholique et les Scouts organisent le réveillon contre la solitude. Ils proposent à toutes les personnes qui le souhaitent de venir partager avec d'autres et en toute simplicité cette soirée festive du nouvel an, sous le signe de la convivialité.

**Contacter Pierre Milleret au 06 49 42 29 18 - Réponse souhaitée pour le 27 décembre 2023.
Des covoiturages seront organisés.**



Création d'une association à Plédran

Depuis plusieurs années, des familles en majorité plédranaïses, parrainent des jeunes écoliers au Bénin. Actuellement pas moins de 39 enfants ont un accès à la scolarisation grâce à ces parrainages.

Les parrains, très impliqués dans la vie quotidienne de leurs filleuls(es), ont décidé d'intensifier l'aide à certaines familles aux ressources limitées du Bénin en créant l'association « **OVIGBE** » (la voix de l'enfant en goun, dialecte parlé à Porto Novo). Ovigbé limitera ses actions aux alentours de la capitale.

OVIGBE, association plédranaïse, a pour objet la réalisation et l'encadrement de toutes actions solidaires auprès des personnes en grande précarité au Bénin dans différents domaines :

- **L'enfance en détresse • L'éducation, la formation et l'accès à la culture • La santé • L'agriculture**
- **Les équipements collectifs**

Les adhérents et bénévoles sont très motivés et développent déjà de nombreuses idées pour mener à bien des actions ponctuelles en faveur de la population béninoise, en collaboration avec l'association Saint Vincent de Paul sur place.

Ainsi OVIGBE accentuera l'aide à la scolarisation des enfants par le biais des parrainages, mais apportera aussi sa contribution pour la construction d'écoles et l'envoi de matériel scolaire, l'aide aux enfants en situation de handicap, le développement du centre de santé de Dannou et d'autres structures locales, par l'envoi de matériel médical...



L'association fait appel à la générosité de nouveaux parrains marraines car de nombreux enfants sont en attente d'un parrainage.

OVIGBE est une association conviviale qui favorise l'échange entre les personnes. Elle organise régulièrement des rencontres entre les parrains marraines et les membres (festivités solidaires et partagées), mais également des séjours au Bénin

à la rencontre des filleuls(es). Chaque famille soutient un filleul et entretient avec lui une jolie relation.

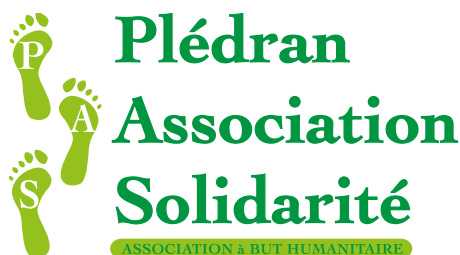
Au début de décembre, une délégation de parrains marraines partira au Bénin. Un joli moment de partage en perspective. L'association est ouverte à tous. Toute personne désirant s'investir pour améliorer la vie quotidienne de la population béninoise en grande difficulté, et notamment les enfants, est la bienvenue et peut adhérer.

Composition du bureau :

Présidente d'honneur : Jeannine Le Borgne. Présidente : Magali Hervé. Vice-présidente : Fabienne Tréhorrel. Trésorière : Annick Guillou. Trésorière adjointe : Charlette Coudray. Secrétaire : Martine Gerber. Secrétaire adjointe : Chantal Josse

Contact : ovigbe@orange.fr

Retrouvez notre page facebook [ovigbé la voix de l'enfant](#)



Plédran Solidarité remercie le Gaec de Piruit

Le conseil d'administration de Plédran Association Solidarité a fait le bilan de la journée porte-ouverte du jeudi 7 septembre, à la ferme du Gaec de Piruit à Plédran.

La famille Clavier avait confié à l'association Plédran Solidarité la restauration et la buvette de cette manifestation.

Le trésorier adjoint, Daniel Etesse, a dressé le bilan financier de cette journée qui s'est soldée par un bel excédent. Une quarantaine de bénévoles était sur le pont pour assurer l'intendance.

« Cette journée a accueilli de nombreux visiteurs à la ferme. Nous remercions le Gaec de nous avoir fait confiance. Une grande partie des bénéfices sera répartie à des personnes ou familles dans le besoin », rappelle Gérard Rault.

À l'issue de la réunion, un panier garni a été remis au Gaec Clavier, pour les remercier de leur accueil lors de cette journée découverte.

Plédran Solidarité reçoit un chèque de 1 000 € du CMB

Le jeudi 19 octobre, à l'agence locale du Crédit Mutuel, François Graignic, directeur de la caisse d'Yffiniac/Plédran, Marina Bérardy, responsable de l'agence de Plédran, le conseil d'administration et sa présidente, Séverine Rioche, ont remis un chèque de 1 000 € aux membres de Plédran Association Solidarité.

Ce don leur a été fait pour les aider à financer les actions ponctuelles de solidarité que réalise l'association à des personnes et familles dans le besoin, en particulier sur la commune de Plédran. « Ce montant vient du budget du conseil d'administration. Il rentre dans le schéma d'actions caritatives et de dispositions de solidarité, et également de soutien aux associations locales », précise le directeur, François Graignic.



Responsables du CMB, le conseil d'administration et des membres de Plédran Solidarité, lors de la remise du chèque de 1 000 €.



Vente de sapins

L'Amicale Laïque de Plédran organise comme chaque année, une vente de sapins de Noël.



Ces sapins sont cultivés par La Ferme de Malido à Saint-Alban. La livraison des sapins aura lieu le **vendredi 8 décembre de 15h à 19h**, sur le parking d'Horizon. Pour consulter le détail des tailles et tarifs des sapins, vous trouverez le bon de commande sur le Facebook de l'Amicale laïque de Plédran.

Les commandes sont à retourner au plus tard le 22 novembre à l'adresse suivante :

delphine.keran@gmail.com ou par téléphone au : **07.66.09.75.79**

Les bénéfices générés par cette vente seront intégralement reversés aux écoles publiques de Plédran pour le financement des activités pédagogiques des élèves.

Le lavoir de la Maladrie a été entretenu

A l'initiative de Michel Le Boulanger, 6 bénévoles de ce secteur, dont 3 femmes, se sont retroussés les manches, un lundi matin à la mi-octobre.

Le lavoir, situé en bordure de la rue Joseph Hervé, route de la Croix de Piruit, a été vidé et la vase a été enlevée, ceci à l'approche de l'hiver. Ce lavoir communal reste en bon état, malgré plus de 50 années de mise en service.



Association Amitié Loisirs

☐ **Mardi 5 décembre**

Concours de cartes pour le Téléthon
Salle des Coteaux

☐ **Samedis 2, 9 et 16 décembre**

Adhésions 2024

Permanence de 10h à 12h
Maison des associations

☐ **Mardi 9 janvier 2024**

Assemblée générale

Galette des rois

à 14h *salle des Coteaux*

☐ **Dimanche 28 janvier**

Bal avec l'Orchestre d'Isabelle Debarre
Salle Horizon à 14h30

☐ **Mardi 30 janvier**

Après-midi jeux

Salle Louis Guilloux

☐ **Mardi 13 février**

Gouter du mois

Salle des Coteaux à 14h

☐ **Mardi 27 février**

Après-midi jeux

Salle Louis Guilloux

☐ **Mardi 12 mars**

Gouter du mois

Salle Louis Guilloux à 14h

☐ **Mardi 26 mars**

Après-midi jeux

Salle Louis Guilloux

Les sexagénaires en soirée de retrouvailles

Un groupe de 40 personnes, conjoints compris, ont pris part, le samedi 14 octobre, à la soirée de retrouvailles des 60 ans de Plédran.



Organisée par Martine Rouxel, Lionel Le Moine et Louis-Claude Hellier, cette soirée s'est déroulée autour d'un repas, au restaurant du Saint-Maurice.

Une soirée d'amitié et de bonne humeur, où des photos-souvenirs des soirées des 40 ans et 50 ans, ont circulé autour des tablées.

Une collecte d'argent a été faite, qui a permis de déposer une composition florale au monument aux morts, en souvenir de camarades de la même classe disparus.

Téléthon



JEUDI 23 et VENDREDI 24 NOVEMBRE

à 16h

Vente de bonbons
à la sortie des écoles de Plédran



VENDREDI 24 NOVEMBRE

à 19h

Tournoi de ping-pong
à la salle Omnisport
sous réserve de la levée de l'arrêté municipal



SAMEDI 25 NOVEMBRE

9h à 13h

Bourse aux jouets, articles de puériculture
et vêtements, en partenariat avec Mosaïk
Vente de décorations de Noël
par l'association Mozaïk

à 15h

Initiation au Viet Taï Chi (ouvert à tous)
Salle Louis-Guilloux par Henri Coudray
Dictée du Téléthon, ouverte à tous
Hall d'accueil Horizon

INSCRIPTIONS ACTIVITÉS :

le samedi 25 novembre
de 10h à 12h et de 14h à 16h30
Hall de CARREFOUR MARKET

Le dimanche 26 novembre
à partir de 7h30
Salle Horizon

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

à partir de 8h

Randos Marche et VTT
Départs : salle Horizon

3 circuits MARCHÉ :

8h > 17 kms - 8h30 > 13 kms - 9h > 8 kms (au choix)
Possibilité de partir jusqu'à une demi-heure maximum après l'heure de départ

3 circuits VTT :

à partir de 9 h > 42, 36 et 27 kms (au choix)
Ravitaillement offert par Carrefour Market de Plédran

10h à 11h30

Initiation de Zumba
Salle Horizon

Vente de décorations de Noël
par l'association Mozaïk - salle Horizon

à 12h

Pot de l'Amitié
offert par la municipalité
Salle Horizon

à 15h

Le Petit théâtre des Courcils de Lanfains
Propose une pièce de Viviane Tardivel :
"Ce n'est pas clair"
Salle Horizon

Billets en vente (10 €) au bar PMU, boulangerie drive Daniel, salon coiffure Carré 23 ou auprès des membres de Plédran Association Solidarité.



MARDI 5 DECEMBRE

à 14h

Concours de belote (ouvert à tous)
par l'association AMITIÉ LOISIRS
Salle des Coteaux

ORGANISATION : Plédran Association Solidarité

Avec la participation de la Ville de Plédran / des Pousses Cailloux / le Cyclo sport plédranais / le CSP FOOT / l'Union Pongiste plédranaise / l'Association Mozaïk / les trois écoles de Plédran / le Viet Taï chi / le cani-cross Breiz / l'Association « Moi je Danse » / Le Club Amitiés Loisirs / le comité des fêtes / Armorik Scène / les commerçants de Plédran qui soutiennent nos actions pour le Téléthon.

APEL-OGEC Saint-Maurice

Les réunions de rentrée, qui se sont achevées au début du mois d'octobre, ont permis aux parents de rencontrer les enseignants mais aussi de se rencontrer, entre eux, et de partager un premier moment convivial.

Ces temps permettent de présenter plus longuement nos associations et nos activités et de proposer aux familles qui le souhaitent de nous rejoindre, et ce, à tout moment de l'année !

Du côté des ventes :

La vente des burgers s'est achevée : 295 burgers et 138 formules (burgers + pommes de terre).

Les CP et CE1 organisent une vente de viennoiseries avec la boulangerie Daniel de Plédran, afin de financer une partie du voyage à Guerlédan. Comment ça fonctionne ? C'est très simple : 5 € = 1 ticket = 4 viennoiseries (pain au chocolat ou croissant).

La première vente a eu lieu avant les vacances de la Toussaint, une prochaine sera organisée avant les vacances de Noël. Vous pouvez aller retirer vos gourmandises quand vous le souhaitez (attention si vous souhaitez plus d'un lot, pensez à réserver par téléphone).

Et comme nous sommes très gourmands à l'APEL-OGEC Saint-Maurice, nous venons tout juste de proposer une vente de produits Ker Cadéac : madeleines (nature, pépite, ou cœur fondant), galettes au beurre, palets ... qui financera les activités sportives des enfants.

Enfin, pour finir en beauté et sur une nouvelle note sucrée et festive : **vente des galettes des rois à partir de ce 30 novembre.** Surveillez les carnets des enfants ou bien contactez-nous si vous êtes intéressés : apel.saint.maurice.pledran@gmail.com

Nous prenons les commandes jusqu'au 21 décembre, les livraisons auront lieu les 12 et 19 janvier 2024.

Matinées travaux

Après toutes ces gourmandises, il faut se dépenser ! Prochaine matinée travaux le samedi 23 décembre au matin, petits travaux d'entretien de 9h à 12h (café/croissant pour bien démarrer !) On le rappelle : aucune compétence en bricolage exigée, seule la motivation compte. Les enfants peuvent accompagner leurs parents !

Spectacle de Noël

L'école organise son spectacle de Noël le samedi 9 décembre à Horizon. Les associations seront présentes pour tenir la billetterie et la buvette. Notez dès à présent la date dans vos agendas.

Vous pouvez rejoindre les associations à tout moment de l'année.

N'hésitez pas à nous contacter par mail
ogec.saint.maurice@mail.com
ou apel.saint.maurice.pledran@gmail.com
Tél. : Julien 06 79 88 72 71 ou Xavier 06 78 97 96 19)
ou via notre page facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Une première période riche en activités à l'école Saint-Maurice. Les classes suivent leurs projets et travaillent régulièrement ensemble, pour le plus grand bonheur des petits et des plus grands.

Mathilde Mouzon, étudiante en 2^{ème} année de formation **dumiste** (musicien intervenant), intervient auprès des CM2 et des TPS-PS à raison de deux à trois séances par mois les vendredis jusqu'au printemps. Un projet avec les grands va être élaboré et pour les petits, sensibilisation au chant et à la musique.



Le 9 octobre, sortie au **bois de Plédran** pour les CE2 et PS-MS. Ramasser des trésors d'automne et passer une demi-journée en dehors de l'école, quel bonheur !

Puis le 16 octobre, ce fut au tour des GS, CP et CE1. Ils ont réalisé différentes activités. Ils ont tout d'abord nettoyé la Nature sur le parking de la salle Horizon, puis ils ont réalisé une chasse aux trésors d'automne dans le bois. Tous étaient ravis de leurs découvertes.



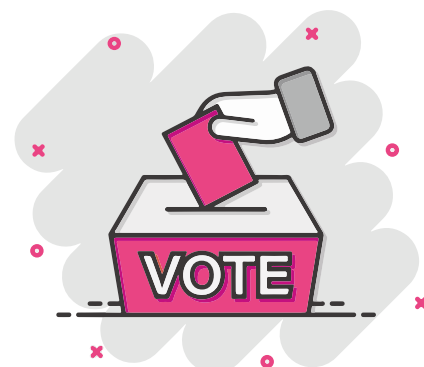
Premières séances à la médiathèque pour toutes les classes...

Ici les TPS-PS captivés par les histoires proposées par l'équipe de la médiathèque !

Du côté des grandes sections, Hervé leur a lu différentes histoires puis les enfants ont pu feuilleter et choisir plusieurs albums. Ils étaient ravis de ce temps de lecture.



A voté ! **L'élection du Conseil Municipal des Enfants** de l'école s'est déroulée le vendredi 13 octobre. Chaque année deux élèves de CM1 sont élus par leurs camarades et siègent pendant deux ans. Ils pourront apporter leurs idées sur les thèmes "Sport – Loisirs – Culture" ou "Environnement – Solidarité – Vie scolaire", en lien avec les autres jeunes élus et la municipalité. Félicitations à Valentin Gicquel (en photo) et Nassim Belkheir nouvellement élus.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Semaine du goût à l'école maternelle publique Letonturier

Du 16 au 20 octobre, c'était la semaine du goût. Les enfants des deux classes de TPS/PS ont découvert toutes sortes d'aliments.

Lundi : des tartines sucrées. Les parents avaient apporté des confitures, du miel, de la pâte chocolatée, du caramel au beurre salé. Les enfants ont tartiné eux-mêmes leurs morceaux de pain ou de brioche.

Mardi : tartines salées avec du beurre, des cornichons, du pâté, des rillettes, du houmous, du foie gras avec de la confiture de courgettes et de la tapenade.

Jeudi : découverte de différents fromages (emmental, camembert, fromage à raclette).

Vendredi : les enfants ont coupé et goûté divers fruits (ananas, fruits de la passion, prunes, poires, noix et noisettes).

Nous nous sommes bien régelés pendant cette semaine du goût ! On a même eu le droit de manger avec les doigts !!!



Élémentaire Letonturier

A l'occasion des élections de parents délégués au Conseil d'Ecole, les élèves de l'école élémentaire Maurice et Maria Letonturier ont procédé à l'élection de leurs délégués de classes les 13 et 16 octobre dernier. Grâce au matériel de vote installé par la mairie (isoliers et urnes), chaque classe a voté pour élire deux garçons et deux filles (titulaires et suppléants) parmi les élèves candidats. C'est ainsi que 24 élèves, 12 garçons et 12 filles, du CP au CM2, ont été élus pour représenter leurs

camarades, lors d'élections qui se sont déroulées dans les règles, en respectant le déroulement d'un vote.

Les délégués titulaires de classe, élus pour un an, seront réunis plusieurs fois dans l'année par la directrice Mme Pécha, notamment à l'occasion des Conseils d'Ecole, pour réfléchir à la façon d'améliorer la vie dans l'école, après avoir pris les avis de leurs camarades de classes.



Le mot de la Majorité

Citoyenneté et Bien vivre ensemble

L'actualité des dernières semaines a profondément marquée notre pays. La mort de Dominique Bernard, ce professeur de français au lycée Gambetta d'Arras, assassiné froidement lors d'une attaque terroriste, nous amène à réfléchir de nouveau sur nos valeurs essentielles qui devraient faire de nous un peuple uni et responsable. C'est urgent car le contexte international, avec le nouveau conflit israélo-palestinien, ne doit pas fissurer notre idéal de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Dans cette époque, la citoyenneté et le bien vivre ensemble sont donc plus importants que jamais.

La citoyenneté implique des responsabilités envers la société et un engagement envers la construction d'un monde meilleur pour tous. Elle consiste en bien plus que le simple

fait de voter aux élections ou de respecter les lois. C'est un état d'esprit qui repose sur des valeurs telles que le respect, la tolérance, l'égalité et la solidarité. En tant que citoyens, nous avons le devoir de respecter les droits des autres, d'écouter leurs opinions, et de contribuer positivement au rayonnement de notre Pays.

Le bien vivre ensemble, lui, découle de cette citoyenneté active. Il suppose que les citoyens se traitent mutuellement avec respect et dignité, quelles que soient leurs origines, leurs croyances ou leurs opinions. Cela signifie également travailler ensemble pour résoudre les problèmes communs, que ce soit en matière d'environnement, d'éducation, de santé ou d'autres enjeux sociaux.

Le philosophe Jean-Jacques Rousseau en a inspiré plus d'un avec son livre « Du contrat social ».

Cet état d'esprit, nous l'avons partagé avec nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Un vent d'optimisme souffle tous les ans lors de la cérémonie d'installation en mairie. Leur enthousiasme communicatif est le signe que l'envie d'entreprendre pour les autres reste encore une source d'inspiration pour beaucoup.

Nous allons les encourager à poursuivre dans cette voie.

Les jeunes générations vont très vite devenir les garants de la société de demain.

Faisons leur confiance !

Le mot de la Minorité

La situation des EHPAD : un problème national

La dépendance doit rester une affaire publique. Il est urgent de repenser le modèle d'accompagnement des personnes âgées pour en finir avec un service public dégradé et éviter le transfert aux acteurs privés à but lucratif.

On observe un peu partout l'effondrement du système de prise en charge de l'autonomie avec la perte d'attractivité des métiers, la désertification médicale, la crise au sein des EHPAD et des services d'aide à domicile. Les aînés ne sont pas accompagnés selon leurs besoins. L'inflation et la Covid n'ont fait qu'aggraver les difficultés des structures. Nous subissons aujourd'hui l'absence d'anticipation et d'action de l'Etat pour réformer et construire l'accompagnement de demain.

Le projet de loi gouvernemental « bien vieillir » n'est pas à la hauteur des enjeux et la loi « grand âge » semble définitivement enterrée.

La conséquence de cette inaction de l'Etat est l'arrivée d'acteurs privés à but lucratif qui se présentent comme un remède face aux carences du secteur public, en oubliant de préciser que leur raison d'être est de générer des profits, parfois au détriment de la qualité de la prise en charge, malgré des tarifs pouvant atteindre 4000€ par mois.

Pour bien comprendre le fonctionnement des EHPAD il faut connaître leurs caractéristiques et leurs modes de financement. Il existe trois statuts juridiques :

- Les EHPAD publics, gérés par un CCAS ou un CIAS comme à Plédran et c'est tant mieux. Dans les Côtes - d'Armor 66% des structures sont publiques.

- Les EHPAD privés à but non lucratif gérés par une association, la Mutualité Française, ou une congrégation religieuse représentent 30% des établissements.

- Les établissements privés à but lucratif au nombre de 4 dans le département.

Il existe aussi 3 sources de financement :

- Le budget soins à la charge de l'Assurance Maladie. Il finance le personnel soignant et les équipements médicaux.

- Le budget dépendance financé par le département au titre de l'APA.

- Le budget d'hébergement à la charge des résidents. Il sert à financer le logement, la restauration et l'animation.

Selon une récente enquête de la Fédération Nationale des Directeurs d'EHPAD, 66% des établissements étaient déficitaires en 2022.

A cette situation financière très préoccupante, s'ajoute une pénurie de personnel. 88% des établissements peinent à recruter des aides-soignants, mais aussi des infirmiers et des médecins coordinateurs.

Au niveau national, de plus en plus de voix s'élèvent pour demander d'urgence un changement de modèle économique et plus globalement une refonte du financement de la dépendance.

Le mot en gallo

Couvée de jaonets (1)

La ét ebobissant (2) la vie d'un jaonet!
Y'en a de mainqheunes couleurs, més
le pus fort du temp, i sont jaone ou ben
oranje.

Le joli ouézè-la chante en sublant (3).
Den le debut de l'anée, devers fevrier ou
mâ, je lou metons un ni o du fouin e de la
boure su un petit râtelier.

Faot les vair! I prennent ela brin par brin.
Cant qe le ni ét echevé, la fumelle pond
le pus souvent 3 ou 4 eûs, un petit blleu e
travelés (4). O couve durant ao mouins 13
jours.

Més le pus biao ét de vair les eûs ecllôre
e les petits nétr yun après l'aotr. Cant

la couvée ét ao complet, ét un aotr jeu
: les petits ouverent grand lous bès e
tendent lous ceûs (5) vers la bechée, ela
mainqheunes fais den la journée.

Le pus drôle, ét cant les ouéziaos sont
dehors (6) du ni e ont prins lou envolée...
e qe la mère a ponu ene aotr fai. Aloure,
ét le mâle qî nourit les petits! Més cant qe
la nouvelle couvée ét ecllose, ét la mère
qî s'en oqhupe.

Sitot qe les permiers sont en force de se
débrouiller, je les metons den ene aotr
caije... e de même a chaque couvée.

Les jaonets font 3, 4 ou 5 couvée par an!
Ela ét un vrai pllézi. Ben sûr, la ét un petit
d'ouvraije pour lous patrons...més cant
j'emons, je ne contons pàs!



Yolande Boitard e Annie Guinard

- (1) Canaris
- (2) Impressionnant
- (3) Sifflant
- (4) Tachetés
- (5) Cous
- (6) Sortis

>>> **vie économique**

Wedding Breizh
ORGANISATRICE DE MARIAGES

POUR LE PLUS BEAU JOUR DU RESTE DE VOTRE VIE

Réception-Traiteur-Animation-Décoration-Photographe
Papeterie-Fleuriste-Location de véhicules-Mise en beauté
Soutien administratif

06-16-35-51-07

ACCORDS & éclats

PEINTURE - DÉCORATION

Particuliers & Professionnels

Interieur & Extérieur

06 80 53 94 36

accords.eclats@gmail.com

22120 YFFINIAC

Arthrimmo
.com

LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

Claude PHILIPPE
06 74 14 48 21
Conseiller
en immobilier

**NOUS RECHERCHONS
DANS VOTRE QUARTIER
À LA VENTE OU À LA LOCATION**

**APPARTEMENTS,
MAISONS, IMMEUBLES**

1, rue du Menhir - 22960 PLÉDRAN
www.limmobilierecentre-arthrimmo.com
Mail: immobiliere.centre.pledran@orange.fr

ÉDITION ANNIVERSAIRE !

LA JEUNESSE = FAIT SON = Show

10^e ÉDITION



SAMEDI

16

20H30

DIMANCHE

17

15H

DÉCEMBRE

SALLE
HORIZON
PLÉDRAN

DIRECTION ARTISTIQUE & PRÉSENTATION
Alexandre FOURCHON

INFORMATIONS

Tél. 02 96 61 82 70

RÉSERVATION

armoricscene@gmail.com

TARIFS

Adultes : 15 €

Enfants (- 12 ans) : 5 €

POINTS DE VENTE

Hyper U, Yffiniac

Mosaïk, Plédran (samedi matin)